

L'illustre grand-père : deux républiques. - A Lausanne

Autor(en): **Hugo, Victor**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **40 (1902)**

Heft 9

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-199247>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGELER
Grand-Chêne, 11, Lausanne.
Montreux, Ger 1^{re}, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE
SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.
ÉTRANGER : Un an, fr. 7,20.
Les abonnements partent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES
Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.
Étranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



(Cliché de la Semaine littéraire.)

L'illustre grand-père.

Deux républiques. — A Lausanne.

L'illustre grand-père, chacun l'a compris, c'est le grand poète dont on a célébré ces derniers jours le centenaire, c'est Victor Hugo.

Victor Hugo, par son génie, appartient à tous et notre petit pays peut, tout aussi bien qu'un autre, en réclamer sa part. Il le peut d'autant mieux que Victor Hugo aimait la Suisse, qu'il y a fait de nombreux séjours, dont il remportait toujours le plus agréable souvenir. Il avait même pour notre beau lac, pour le Léman, une prédilection particulière et c'est à ses rivages enchanteurs que, dans ses dernières années, l'illustre écrivain a demandé souvent un refuge contre les fatigues de la vie de Paris. On trouverait, dans ses « souvenirs de voyages », plus d'une page où Victor Hugo parle avec enthousiasme des beautés de notre pays, mais ces pages sont déjà trop connues pour les reproduire ici.

Ce que fut Victor Hugo comme poète, comme romancier, comme homme politique même, nos journaux l'ont dit tous ces jours. Le *Conteur*, lui, veut évoquer tout d'abord la mémoire de l'auteur de l'*Art d'être grand-père*. A ce propos, voici, d'après *Le Gagne-petit*, le récit d'une fête intime chez Victor Hugo. Ce récit fut écrit à l'occasion de la mort du poète, en 1885.

C'est un souvenir déjà lointain, hélas ! Victor Hugo habitait encore le numéro 21, rue de Clichy. Ses petits-enfants Georges et Jeanne n'étaient pas encore sortis de cette phase rayonnante qui se développe entre la dixième et la treizième année.

Pour leur faire fête, le poète, qui a écrit l'*Art d'être grand-père*, avait invité nombre d'enfants parmi ceux de ses fidèles. On leur avait réservé un salon spécial. Les persiennes étaient fermées et les stores baissés. L'arbre de Noël flambait au milieu du salon, un arbre de Noël superbe où pendaient force polichinelles et poupées. Des sièges bas, disposés tout autour, avaient permis aux jeunes invités de former à l'aise un cercle de spectateurs aux yeux, aux rires et aux gestes enthousiastes.

Sur une table, non loin de l'arbre illuminé, était une cage pleine de ces gavroches emplumés des squares de Paris, criards, pillards et batailleurs, que l'uniforme vert des gardiens n'effraie guère, de vrais moineaux-francs qui ne se doutaient point de l'honneur qu'ils avaient d'être reçus et fêtés comme vous allez voir.

Quand toutes les places furent prises dans le salon réservé aux fêtes du jour, le grand vieillard entra.

La lumière des bougies alluma sur son front ses cheveux blancs taillés en flamme. La bouche si bonne du grand-père eut un sourire très doux et, prenant la cage où les moineaux bavardaient sans respect pour le souverain de lettres qui venait de faire son entrée :

« Mes amis, dit-il, vous allez faire aux sénateurs et aux députés l'honneur de les représenter ici. Voici de grands coupables, ce sont d'affreux communsards, je mets leur sort entre vos mains : faut-il les maintenir en prison, faut-il les mettre en liberté ? Que ceux ou celles qui sont pour l'amnistie pleine et entière lèvent la main. »

Tous les votants, quoi qu'en ait pu dire La Fontaine, qui prétend que « cet âge est sans pitié », tous les votants et votantes opinèrent pour la mise en liberté immédiate.

Alors Victor Hugo fit ouvrir la croisée et ouvrit la porte de la cage. Les amnésités prirent leur vol vers le square le plus proche, à la grande joie de ceux à qui l'apôtre de la liberté venait de donner cette haute leçon de mansuétude.

Il y eut ensuite une distribution de poupées et de polichinelles, et Victor Hugo avait un bon mot et un bon rire en remettant le souvenir de Noël à chaque heureux ou heureuse qu'il faisait :

— Tenez, mignonne, disait-il en cueillant un pantin dans l'arbre, celui-ci est un sénateur.

A tel bambin il tendait un polichinelle en disant :

— Voici un ministre ; prenez garde de le casser ! c'est fragile.

Et les enfants de rire !

Le gros lot fut un billet de 500 francs ; ce furent les pauvres de Paris qui le gagnèrent, naturellement.

Comme ce temps est loin déjà !

Après le tirage des lots, il y eut collation chez Mme Lockroy, alors Mme Charles Hugo, puis, après la collation, bal et jeux innocents.

Et toujours, au milieu de la joie franche et des mines fleuries de tout ce jeune monde, la tête souriante du poète émergeait, heureuse de cet épanouissement enfantin.

Les enfants d'alors sont devenus des jeunes filles et des jeunes hommes.

Si l'un d'eux lit ceci, il aura un souvenir attendri pour cette fête de son passé et pour celui qui l'a présidé.

Ma fille garde avec respect deux poupées qu'elle a reçues ce jour-là de la main de celui qui pleure la patrie française.

HENRI LEVERDIER.

Et puisque le nom de Victor Hugo est dans toutes les bouches, on trouvera sans doute aussi quelque intérêt au discours suivant, prononcé par le poète en 1848. Ce discours, extrait également du journal *Le Gagne-petit*, est encore tout d'actualité.

Mes concitoyens,

Je réponds aux soixante mille électeurs qui m'ont spontanément honoré de leurs suffrages aux élec-

tions de la Seine. Je me présente à votre libre choix.

Dans la situation politique telle qu'elle est, on me demande toute ma pensée. La voici :

Deux Républiques sont possibles.

L'une abattra le drapeau tricolore sous le drapeau rouge, fera des gros sous avec la colonne, jettera bas la statue de Napoléon et dressera la statue de Marat, détruira l'Institut, l'Ecole polytechnique et la Légion d'honneur, ajoutera à l'auguste devise : *Liberté, Egalité, Fraternité*, l'option sinistre : *ou la mort* ; fera banqueroute, ruinera les riches sans enrichir les pauvres, anéantira le crédit, qui est la fortune de tous, et le travail qui est le pain de chacun, abolira la propriété et la famille, promènera des têtes sur des piques, remplira les prisons par le soupçon et les videra par le massacre, mettra l'Europe en feu et la civilisation en cendre, fera de la France la patrie des ténèbres, égorgera la liberté, étouffera les arts, décapitera la pensée, niera Dieu ; remettra en mouvement ces deux machines fatales qui ne vont pas l'une sans l'autre, la planche aux assignats et la bascule de la guillotine ; en un mot, fera froidement ce que les hommes de 93 ont fait ardemment, et, après l'horrible dans le grand que nos pères ont vu, nous montrera le monstrueux dans le petit.

L'autre sera la sainte communion de tous les Français dès à présent et de tous les peuples, un jour, dans le principe démocratique ; fondera une liberté sans usurpation et sans violences, une égalité qui admettra la croissance naturelle de chacun, une fraternité, non de moines dans un couvent, mais d'hommes libres ; donnera à tous l'enseignement comme le soleil donne la lumière, gratuitement ; introduira la clémence dans la loi pénale et la conciliation dans la loi civile ; multipliera les chemins de fer, reboisera une partie du territoire, en défrichera une autre, décuplera la valeur du sol ; partira de ce principe qu'il faut que tout homme commence par le travail et finisse par la propriété ; assurera en conséquence la propriété comme la représentation du travail accompli et le travail comme l'élément de la propriété future ; respectera l'héritage qui n'est autre chose que la main du père tendue aux enfants à travers le mur du tombeau ; combinera pacifiquement, pour résoudre le glorieux problème du bien-être universel, les accroissements continus de l'industrie, de la science, de l'art et de la pensée ; poursuivra, sans quitter terre pourtant, et sans sortir du possible et du vrai, la réalisation sereine de tous les grands rêves des sages ; bâtera le pouvoir sur la même base que la liberté, c'est-à-dire sur le droit ; subordonnera la force à l'intelligence, dissoudra l'émeute et la guerre, ces deux formes de la barbarie ; fera de l'ordre la loi des citoyens, et de la paix la loi des nations ; vivra et rayonnera, grandira la France, conquerra le monde, sera en un mot le majestueux embrasement du genre humain sous le regard de Dieu satisfait.

De ces deux Républiques, celle-ci s'appelle la civilisation, celle-là s'appelle la terreur. Je suis prêt à dévouer ma vie pour établir l'une et empêcher l'autre.

VICTOR HUGO.

Victor Hugo, on s'en souvient, prit part aux séances du Congrès de la paix, qui eut lieu à Lausanne, en 1869, sous la présidence de M. Jules Eytel, et auquel assistèrent, entr'autres, MM. Jules Ferry, Simon de Trèves, Barni, Laurier et Chaudey. Le congrès tenait ses séances à l'ancien Casino et Victor Hugo logeait à l'Hôtel des Alpes (aujourd'hui Hôtel Terminus).

Les réunions du congrès de Lausanne furent très agitées. Elles donnèrent à Louis Favrat l'occasion d'un de ses plus amusants articles patois. Voici comment, dans cet article, est présenté Victor Hugo, qui fut, l'on s'en doute bien, le principal ornement du congrès :

Cognaite-vo on certain Victor Hugo, ciqueu qu'a fê stu biau làivro dâi *Miserabillio*, iô lâi a : m.... por të, à la fin d'on tzapitre?... L'étâi perquie, miamment que l'étâi dein lo comité, su l'estrade, contre la mouraille. L'ant fê veni, à cein que diant, po qu'on pouessè lo vouâti on iadzo, et l'est por cein que l'avant betâ lé d'amont. L'a l'air tout boun einfant, mâ s'einnoyivè on bocon, à cein que m'a paru. Po la leingua, n'est pas oncora tant fin, mâ on iadzo que tint la plionma, 'na rauma dè papâi ne l'âi monté rin, on derâi que fâ cein au mécanique.

La piquette.

Nous recevons la lettre suivante :

La Grand'Goille, 26 février 1901.

Messieurs les rédacteurs du *Conteur*,



Je lis dans les journaux quotidiens que le Syndicat des marchands de vin demande à l'autorité fédérale, à l'occasion du renouvellement des traités de commerce, d'interdire la fabrication et la vente de la piquette. Quel accueil recevra cette demande ? je ne sais ; mais j'espère bien qu'on ne m'empêchera pas de continuer à faire ce que j'appelle mon « champagne de ménage ». En voulez-vous la recette ? Elle est bien simple : du jus de groseilles bien mûres, du sucre et de l'eau dûment bouillie. Cela ne fait pas un breuvage capiteux comme les grands crus de Lavaux ou d'Yverne ; mais, piquette ou non, mon champagne est un régal pour toute la maisonnée ; il ne monte pas à la tête, ne délabre pas l'estomac et fait admirablement passer la soif. A la moisson, mes gens le préfèrent au vin le plus généreux. Voilà trente-cinq ans que j'en use et je m'en trouve admirablement. Inutile d'ajouter que je n'en fais pas un négoce.

En demandant qu'on proscrive de notre alimentation toutes les piquettes, les marchands de vin prêchent pour leur paroisse, c'est leur droit. Mais dites-moi donc avec quoi se désaltéreront les vigneron obligés, pour nouer les deux bouts, de vendre toute leur récolte, si on ne leur permet plus de fabriquer avec le marc de raisin quelque chose qui leur rappelle, ne fût-ce que de loin, le jus de la vigne ? Pourquoi ne pas interdire aussi l'usage de l'eau de seltz, du thé, du café ?

Je ne médis pas du vin ; j'en prends moi-même deux doigts chaque jour et je voudrais que chacun pût en user dans la mesure qui se concilie avec la santé, mais, au nom du ciel, qu'on me laisse faire mon champagne de ménage !

Votre dévouée,
NANETTE X...

Le *Conteur* est mal placé pour discuter les questions que soulève le renouvellement des traités de commerce. Ce n'est pas son rôle. Il nous paraît cependant que notre aimable correspondante peut se rassurer. Si le Conseil fédéral en vient à interdire la fabrication de la piquette, il ne pourra être question que de la fabrication en gros, de celle qui constitue une industrie propre à servir les malpropres intérêts de marchands peu scrupuleux qui font vin de tout jus et trompent indignement les consommateurs. Quant au particulier qui prépare une boisson quelconque pour son seul usage, personne ne l'empêchera de continuer à faire cette petite chimie domestique. Il y a de braves ménagères qui possèdent le secret de toute sorte de liqueurs aux framboises,

aux câssis, aux mûres, aux oranges, au brou de noix, au sureau, à la vanille, élixirs réconfortants, réparateurs, stomachiques, etc., qui rendent centaines ceux qui persévèrent à en consommer jusqu'à quatre-vingt-dix ans. Ces médecines souveraines dans toutes les affections connues et inconnues, elles seront toujours libres de les préparer. Mais qu'elles ne s'avisent pas d'en vendre un flacon, car alors ce serait les pharmaciens qui réclameraient !

Nous ne doutons nullement de l'excellence de votre champagne, madame Nanette, mais, au prix où sont actuellement nos vins, voyez si vous n'auriez pas intérêt à vous servir un peu plus chez nos braves vigneron. Nos co-teaux ne produisent pas seulement des crus qui vous font battre la campagne ; il ont aussi leurs vins légers, qui désaltèrent sans échauffer.

V. F.

Un vagabond.

PROTRAIT.



C'était un vieux vagabond, sale et dépénailé. Honnête à sa manière, on n'a jamais entendu dire qu'en aucune occasion il se fût approprié la moindre parcelle du bien d'autrui, ni qu'il eût causé le moindre dommage dans les granges et les écuries où on lui permettait de passer la nuit, mais il lui était impossible d'avoir dix centimes dans sa poche sans les boire au cabaret.

Il était originaire d'une des belles et grandes communes de la montagne, mais il devait avoir été élevé dans le Gros-de-Vaud, car il avait conservé un superbe accent de *par là-bas* qui faisait nos délices, à nous autres gamin.

Son nom véritable, je ne vous le dirai pas ! Il est honorablement porté dans bien des localités du canton. Son surnom, je ne vous le dirai pas davantage. D'abord, il n'a rien de distingué, puis je croirais manquer à la mémoire d'un maître vénéré qui fut son ami et qui ne voulait pas qu'on appelât personne d'un surnom injurieux.

Entendons-nous ! Notre maître fut son ami, non pas qu'il y eût rien de commun entre eux, mais parce qu'il le protégea souvent contre nos méchancetés et parce qu'aucun malheureux ne frappa jamais vainement à sa porte.

Et le vieux Pierre — appelons-le ainsi, cela ne fera de tort à personne — le vieux Pierre le savait, et jamais il ne passait dans le village sans venir au collège.

Bien souvent, au milieu d'une leçon de latin, où nous traduisions péniblement *De bello gallico*, tout à coup, la porte s'entr'ouvrait. Par l'entrebâillement passait une tête hérissée.

— Dites-vo, mon bon Mossieur D..., vous n'auriez pas des fois une vieille paire de souliers. Regardez-vo !...

Et, sans vergogne, le vieux Pierre levait la jambe pour faire voir les débris qui lui servaient de chaussures.

Nous avions bien envie de rire : nous n'osions. Notre maître nous regardait sévèrement, et nous savions ce que cela signifiait. Il descendait lentement de son pupitre, déjà miné par la maladie, sortait de la salle, et nous entendions un peu après les bénédictions du vieux Pierre, qui partait réconforté et renippé. De l'argent, inutile de lui en donner ; on savait où il passait.

Le vieux Pierre était d'humeur voyageuse. Il aimait faire de longs tours, au cours desquels les gendarmes le surprenaient mendiant le long des chemins et le ramenaient à sa commune, où on le logeait à l'hôpital.

Il y restait plus ou moins longtemps, suivant la saison ; quelquefois même il y passait l'hiver, mais il ne s'y plaisait guère.

— Dis-vo, Pierre, lui demandait-on, est-on bien à l'hôpital ?

— Pou sûr, qu'on y est bien. Le matin, on on a du ricin... sans pain, à midi, de la soupe à l'eau... bien épaisse.

— Et le soir ?

— Le soir, pardine, on réchauffe les restes.

On comprend que ce régime n'avait rien d'attrayant, aussi, dès que venaient les beaux jours, Pierre repartait. Il était connu dans tous les postes de gendarmerie du canton, et quelques-unes de ses réparties sont encore célèbres.

Ce pauvre être, qui n'avait jamais pu se diriger et qui avait fini par dégringoler jusque tout au bas de l'échelle, avait de l'esprit à revendre, et le plus souvent, celui qui voulait le chicaner n'en était pas le bon marchand.

Une fois, qu'en compagnie de son inévitable gendarme, il repassait la montagne pour rentrer à ce fameux hôpital, où on était *tant bien*, il rencontra quelqu'un de sa connaissance.

— Où vas-tu comme ça, Pierre ?

Et Pierre, avec sa bonhomie ordinaire et montrant le gendarme :

— Vois-tu pas, je vais conduire ce mossieu, il sait pas le chemin.

En général, les gendarmes étaient ses bons amis. Le sachant absolument inoffensif, ils y allaient doucement avec lui, réglant leur pas sur le sien, et ne dédaignant pas de faire un brin de causette. Il avait du reste des tours en réserve pour ceux qui faisaient les fiers. On racontait, par exemple, que l'un d'eux l'ayant fait marcher trop fort pour monter au col de Jaman, Pierre s'en vengea en lui laissant prendre un mauvais chemin, puis s'échappa. Il était de retour à Montreux une heure avant le gendarme.

Une autre fois, à une demi-heure de son village, il se coucha au bord de la route et refusa carrément d'aller plus loin. C'est en vain que le gendarme supplia, menaça ; rien n'y fit.

— Je peux plus *ietz*, déclara Pierre, si vous voulez que j'arrive ce soir, menez-moi dans cette *berouette*, moi je peux plus faire un pas, et j'aime mieux rester ici.

La nuit arrivait, le gendarme ne se souciait pas de rester longtemps dans cette situation ridicule. Il se décida au parti que lui conseillait le vieux Pierre. Il ramassa au bord de la route une brouette de cantonnier, y chargea le vieux qui poussait des soupirs à rendre l'âme, et c'est ainsi que, pour la première fois de sa vie, sans doute, et au grand ébahissement de ses comparse, le vieux Pierre arriva en équipage dans sa commune.

On raconte qu'une fois, traversant Lutry, accompagné de son gendarme, il s'entendit appeler. C'était Monsieur le syndic, qui, le ventre à l'aïse, les mains dans ses culottes, faisait sa digestion au soleil.

— Comment, Pierre, tu te fais accompagner par les gendarmes ?

— Ecoutez-vo, Mossieu le saïndic, quand on a un tant soit peu d'argent dans sa poche, c'est prudent d'être accompagné pou passer Lutry !

Clac ! une porte lancée à toute volée. C'est Monsieur le syndic qui rentre chez lui, tandis que le vieux Pierre continue sa route paisiblement et que le gendarme fait des efforts héroïques pour ne pas rire.

Côte que coûte, il lui fallait toujours le dernier mot, à Pierre.

Une autre fois, c'était à Echallens, le pauvre Pierre s'était fait reprendre et avait passé la nuit à la *javiôle*.

Le lendemain, quand il comparut devant Monsieur le préfet, celui-ci, qui le connaissait